

DECISION DU MAIRE

DEC-2025-09-073

OBJET : Demande de subvention au titre du dispositif « Soutien régional à l'acquisition de matériels sportifs, Esportifs ou Parasportifs »,

Le Maire de la Commune de NOISY-LE-ROI,

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le règlement d'intervention n° RI2024-085 « soutien régional à l'acquisition de matériels sportifs, esportifs ou parasportifs »

VU la délibération n°2020-08-06-16 du 08 juin 2020 portant délégation de pouvoir du conseil Municipal au Maire en matière de demande à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de toute subvention, tant en fonctionnement qu'en investissement et quels que soient la nature de l'opération envisagée et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable ;

CONSIDERANT la demande de l'association de l'IEM de Bailly d'être accueillie au bassin d'apprentissage ;

DECIDE

- 1) **DE SOLLICITER** de la région au titre du programme « soutien régional à l'acquisition de matériels sportifs, esportifs ou parasportifs » 2025, une subvention pour l'acquisition de matériels indiqués ci-dessous pour un montant de 14 971,2€ :
 - Un fauteuil de douche Uniblu design d'un montant de 2 671,17€ HT,
 - D'un ascenseur aquatique Unikart Swim2 maxi d'un montant de 12 300€ HT,
- 2) **S'ENGAGE** à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour l'acquisition du matériel pédagogique susvisé figurant dans le dossier de présentation,
- 3) **S'ENGAGE** à financer le reste à charge.
- 4) **DIT** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2025.

Fait à Noisy-le-Roi, le 26/05/2025

Le Maire,
Marc TOURELLE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles ou sur internet à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Affiché, notifié, transmis,
Je soussigné, Marc TOURELLE, Maire de Noisy le Roi,
Certifie le caractère exécutoire de la présente